

AVIS DE CONVOCATION pour la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Mont-Joli le 27 janvier 2025 à compter de 19 h à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli.

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

En respect des dispositions de l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, monsieur le maire vous convoque à une séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli. Celle-ci sera tenue :

DATE : 27 janvier 2025
HEURE : à compter de 19 h
LIEU : 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec)

Il y sera alors discuté des sujets suivants :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2025.

ADMINISTRATION

4. Vente pour taxes de l'immeuble situé sur le lot 4 072 651 du cadastre du Québec/1754, boulevard Jacques-Cartier : autorisation de signature.
5. Vente pour taxes de l'immeuble situé sur le lot 4 071 239 du cadastre du Québec/1240, boulevard Jacques-Cartier : autorisation de signature.
6. Vente pour taxes de l'immeuble situé sur le lot 3 754 227 du cadastre du Québec/1542, rue des Oblats : autorisation de signature.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

7. Investissement Québec – délégations : autorisation.

URBANISME

8. Règlement n° 2025-1526 : *Règlement amendant le règlement sur le Plan d'urbanisme 2009-1209 afin de modifier le tracé de la rue dans le développement domiciliaire de l'avenue Jennifer-Lelièvre* : adoption du projet de règlement.
9. Règlement n° 2025-1527 : *Règlement amendant le règlement de zonage 2009-1210 afin d'agrandir la zone 621 (CMC) et d'ajouter des usages d'habitation dans la zone 619 (HBF)* : adoption du 1^{er} projet de règlement.
10. Affaires nouvelles.
11. Période de questions.
12. Clôture et levée de l'assemblée.

Mont-Joli, ce 22^e jour de janvier 2025.


Françoise Virginie Lechasseur, greffière

